



LES VOYAGES
La Libre

LEIPZIG ET DRESDE

A l'occasion de l'Expo Le Corrège

La Libre Art

Du 14 au 18 octobre 2026


Preference

AU PRINTEMPS PROCHAIN, DRESDE ACCUEILLERA UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE CONSACRÉE AU CORRÈGE, MAÎTRE ABSOLU DE LA GRÂCE ET DE LA LUMIÈRE À LA RENAISSANCE ITALIENNE.

L'événement réunira des œuvres rarement déplacées, permettant de redécouvrir l'élégance sensuelle de ses Madones et la virtuosité de ses compositions mythologiques, dans le cadre somptueux de la Gemäldegalerie Alte Meister.

Le voyage débutera à Leipzig, cité vibrante au patrimoine musical incomparable. L'empreinte de Bach et de Mendelssohn y côtoie la richesse de musées renommés, les façades Art nouveau, les cafés historiques et l'effervescence intellectuelle qui anime encore la ville. Cette première étape posera les bases d'une immersion culturelle raffinée.

Le séjour se poursuivra à Dresde, la « Florence de l'Elbe », fascinante par ses palais baroques, son opéra légendaire et les rives paisibles qui entourent sa vieille ville admirablement restaurée. Capitale artistique de premier plan, elle offrira le cadre idéal pour apprécier pleinement la rétrospective consacrée au Corrège.

Ainsi, ce voyage mariera la découverte d'un génie de la Renaissance à l'exploration de deux des villes les plus séduisantes d'Allemagne orientale.

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Vols directs avec la compagnie Brussels Airlines

VISITES

Visite des plus beaux musées et sites de Leipzig et Dresde

EXPERIENCES UNIQUES

*La découverte de l'exposition Le Corrège
La croisière sur l'Elbe*

ACCOMPAGNEMENT

*Un accompagnement professionnel depuis
Bruxelles*

LOGEMENT

Hôtels 4 situés en plein cœur des centres
historiques*

PRIX PRESTO

***Un prix préférentiel par personne pour toute
inscription avant le 30/04 : - 150 €***



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

MERCREDI 14 OCTOBRE

BRUXELLES ✈ BERLIN – LEIPZIG (+/- 190 KM)

Départ de Bruxelles en matinée en direction de Berlin, à bord de la compagnie aérienne Brussels Airlines.

Arrivée à l'aéroport de Berlin en fin de matinée.

Accueil par votre guide locale francophone et départ en bus vers **Leipzig** (environ 2h30 de route).

Déjeuner en cours de route.

Arrivée à Leipzig et **visite à pied de la ville pour un premier aperçu.**

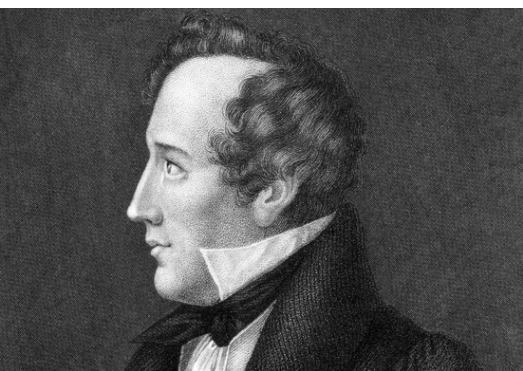
Fondée au Moyen Âge au croisement de grandes routes commerciales européennes, Leipzig s'est rapidement imposée comme une ville de foire prospère et un centre intellectuel majeur. Son histoire est marquée par l'humanisme, la musique, avec Bach, Mendelssohn et Wagner, et par des moments décisifs tels que les manifestations pacifiques de 1989 qui ont contribué à la chute du mur de Berlin.

Architecturalement, Leipzig offre un harmonieux mélange de styles : maisons marchandes Renaissance, élégants passages couverts du 19^e siècle, bâtiments wilhelminiens superbement restaurés et audaces contemporaines reflétant son dynamisme actuel. Ses places animées, ses églises emblématiques et ses quartiers créatifs témoignent d'une ville à la fois historique et résolument moderne.

Installation à l'hôtel Vienna House Easy by Wyndham 4* (2 nuits).

Dîner et nuitée à l'hôtel.





JEUDI 15 OCTOBRE LEIPZIG

Après le petit déjeuner, départ pour une journée consacrée à la visite de Leipzig et de son riche héritage musical.

Début des visites avec **la maison de Felix Mendelssohn**.

Compositeur, pianiste et chef d'orchestre, Felix Mendelssohn est l'une des figures majeures du romantisme. Né en 1809 à Hambourg, il grandit à Berlin dans une famille cultivée où sa sœur Fanny partage son talent musical. Enfant prodige, il donne son premier concert de piano à neuf ans et étudie la composition auprès de Carl Friedrich Zelter, qui lui fait rencontrer Goethe, admiratif de son génie.

Très tôt, Mendelssohn compose des œuvres marquantes, dont l'Octuor et l'ouverture du Songe d'une nuit d'été. Admirateur de Bach, il remet en lumière la Passion selon Saint-Matthieu en 1829, contribuant à redécouvrir le maître. Ses voyages en Europe inspirent certaines de ses partitions les plus célèbres, comme Les Hébrides ou les symphonies « Écossaise » et « Italienne ».

Nommé en 1835 à la tête du Gewandhaus de Leipzig, il fonde le Conservatoire de la ville en 1843, ancrant durablement son influence. Mendelssohn s'éteint en 1847, à 38 ans, laissant une œuvre élégante et lumineuse qui marque profondément le 19^e siècle.

La Maison Mendelssohn est la seule demeure encore existante du compositeur. Transformée en musée et en salon de musique, elle offre une plongée intimiste dans sa vie et son œuvre.

Les visiteurs accèdent à l'appartement par l'escalier historique d'origine avant de découvrir le bureau où Mendelssohn composa l'oratorio Élias, le salon de musique qui accueillit Wagner, les Schumann ou Andersen et où se tient encore un concert chaque dimanche.

Mobilier familial, lettres, partitions et aquarelles du compositeur complètent ce parcours unique, retraçant l'univers personnel et créatif de Mendelssohn.

Déjeuner libre en centre-ville.

En après-midi, continuation des visites avec **le musée Bach**.

Le Musée Bach fait partie du Bach-Archiv et est installé dans le bâtiment historique du Bosehaus, sur la place Thomaskirchhof à Leipzig. Il retrace la vie et l'œuvre de Jean-Sébastien Bach à travers douze salles d'exposition réparties sur une surface de 750 mètres carrés.

Grâce à une scénographie interactive, les visiteurs peuvent jouer d'instruments baroques, comparer la ville de Leipzig d'hier et d'aujourd'hui, ou encore dater les œuvres de Bach dans un laboratoire de recherche. La chambre du trésor expose des manuscrits originaux et de précieuses raretés, ainsi que des tuyaux d'orgue permettant de plonger dans l'univers fascinant de la musique d'orgue composée par Bach.

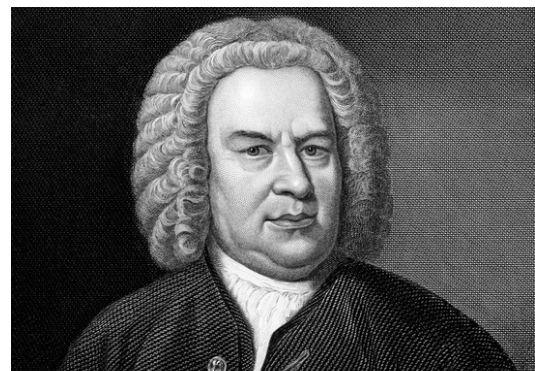
Parmi les pièces les plus remarquables figurent une console d'orgue sur laquelle Bach lui-même joua en 1743, ainsi que le seul meuble conservé de sa maison : une malle en fer, dotée d'une serrure particulièrement sophistiquée à onze pènes, identifiée comme lui ayant appartenu en 2009.

Ensuite, **visite de l'église Saint Thomas**.

Les fondations de l'église Saint-Thomas (Thomaskirche) remontent au 12^e siècle, mais son aspect actuel date principalement de la fin du 15^e siècle, lorsque la prospérité de Leipzig permit la construction d'une vaste nef de style gothique tardif.

L'église est surtout connue pour son lien étroit avec Jean-Sébastien Bach, qui y fut maître de chapelle durant près de trente ans et y repose aujourd'hui. Elle abrite également le célèbre Thomanerchor, chœur de garçons de renommée mondiale, dont la tradition remonte au 13^e siècle.

Dîner et nuitée à l'hôtel.





VENDREDI 16 OCTOBRE

LEIPZIG – DRESDE (+/- 115 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et départ vers **Dresde** (environ 1h30 de route).

Surnommée « la Florence sur l'Elbe », Dresde est un véritable joyau culturel européen. Nichée dans les méandres du fleuve et entourée des collines de la Suisse saxonne, elle fut la résidence des ducs et rois de Saxe pendant près de sept siècles.

Dévastée en 1945, sa vieille ville baroque (Altstadt) a été patiemment reconstruite pierre par pierre, redonnant vie à ses chefs-d'œuvre : l'opéra Semper, la Frauenkirche ou encore le Zwinger. Ses musées comptent parmi les plus prestigieux d'Europe, faisant de Dresde la ville la plus visitée de l'Est allemand.

Son centre historique, admirablement restauré, est aujourd'hui classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Visite à pied de la vieille ville.

Parmi les grands bâtiments qui s'y dressent, on retiendra **l'Albertinum, la cour des anciennes écuries royales, la procession des ducs, la cathédrale, l'opéra Semper ou encore le palais de Zwinger.**

Déjeuner libre en cours de visite.

En après-midi, visite du musée de la **Galerie Alte Meister au sein du Zwinger**, dont la collection des maîtres anciens, rassemblée par Auguste le Fort et Auguste III, est l'une des plus prestigieuses du monde.

Dès 1560, les princes-électeurs de Saxe commencèrent à constituer une prestigieuse collection de peinture européenne, enrichie par Frédéric Auguste III. Après avoir été protégées durant la Seconde Guerre mondiale, les œuvres sont aujourd'hui exposées dans la Galerie des Maîtres anciens du Zwinger, conçue par Semper.

Vous y découvrirez des chefs-d'œuvre de la Renaissance allemande (Cranach, Dürer, Holbein), des écoles italienne, flamande et hollandaise (Raphaël, Rubens, Rembrandt), ainsi que les célèbres vues de Dresde de Canaletto. Une visite incontournable pour les amateurs d'art.

Découverte de la superbe exposition consacrée à Correggio, maître de la Haute Renaissance italienne.

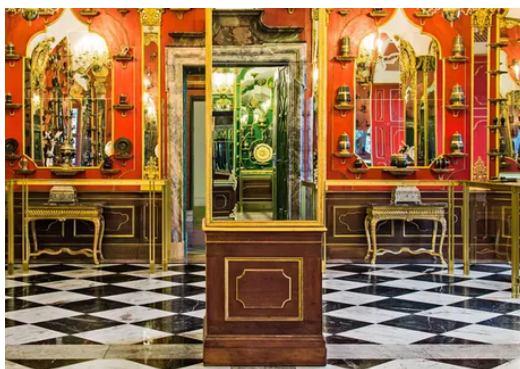
Correggio, né dans la petite ville éponyme d'Emilie-Romagne vers 1489, est l'un des artistes les plus audacieux et visionnaires de la Haute Renaissance italienne. On sait peu de choses de sa formation, mais ses premières œuvres révèlent l'influence de Lorenzo Costa et de Francesco Francia, ainsi que l'admiration pour Andrea Mantegna, dont les recherches sur la perspective et le raccourci marqueront son style.

Après des débuts à Correggio et un séjour à Mantoue, il s'installe définitivement à Parme à partir de 1518, où il reçoit des commandes prestigieuses. Il y crée ses chefs-d'œuvre, notamment les fresques de la cathédrale et la coupole de Saint-Jean l'Évangéliste, dans lesquelles il maîtrise l'illusion d'espace et la technique du *di sotto in su*, donnant l'impression que les personnages s'élèvent jusqu'au ciel.

Correggio ne se limite pas à l'art religieux : ses œuvres mythologiques, comme Io et Zeus, Leda et le cygne ou Vénus et Cupidon avec un Satyre, témoignent de son audace et de sa sensualité, et influencent durablement les générations suivantes. Sa capacité à mêler émotion, lumière et mouvement fait de lui une figure unique et incontournable de la Renaissance italienne.

Dîner et nuitée à l'hôtel Steigenberger de Saxe 4* (2 nuits).





SAMEDI 17 OCTOBRE

DRESDE

Petit déjeuner et départ à pied pour continuer la découverte de la ville.

Visite libre de la **Voûte Verte historique** et visite guidée de la **Nouvelle Voûte Verte**.

Figurant parmi les plus riches trésors d'Europe, la Voûte Verte de Dresde est mondialement réputée et se compose de deux espaces d'exposition permanente, chacun avec un univers distinct.

*La **Voûte Verte historique**, salle au trésor d'Auguste le Fort détruite pendant la Seconde Guerre mondiale et réouverte en 2006, présente environ 3 000 chefs-d'œuvre de joaillerie et d'orfèvrerie, ainsi que des objets précieux en ambre et ivoire, des récipients en pierre fine et de magnifiques statuettes en bronze. Ces trésors sont exposés selon un ordre dramaturgique, en harmonie avec l'architecture baroque, sans vitrines traditionnelles.*

*Dans la **Nouvelle Voûte Verte**, les œuvres sont mises en valeur par des vitrines sans glace et un éclairage moderne, permettant aux visiteurs d'admirer chaque détail de très près. Parmi les pièces maîtresses figurent notamment les créations du joaillier de cour Dinglinger, comme « la Cour du Grand Moghol », le « Service à café en or » ou le célèbre « Diamant vert de Dresde ».*

Après les visites, déjeuner libre dans la ville.

En après-midi, **excursion au château de Moritzburg**.

Au cœur d'un petit lac, le château de Moritzburg offrait au prince électeur Auguste le Fort un refuge bucolique, loin de Dresde. L'extravagance de l'époque se reflète dans les tapisseries en cuir et dans la « Chambre des plumes », ornée de décorations murales uniques en plumes naturelles et artificielles. Le petit château de la Faisanderie et la monumentale fontaine de Vénus, reliés à Moritzburg par une perspective de 2,5 km, complètent cet ensemble architectural exceptionnel.

Le port, sa jetée et le seul phare de Saxe servaient de cadre à des batailles navales reconstituées, divertissement princier à l'époque de l'absolutisme. Les princes se détendaient ensuite dans le jardin à la française, en bordure de l'étang. Aujourd'hui, il fait l'objet d'une restauration minutieuse selon le plan original de 1740, complétant ainsi une œuvre d'art totale d'une perfection rare.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

DRESDE – PRAGUE ✈ BRUXELLES (+/- 150 KM)

Après le petit déjeuner, transfert vers l'embarcadere de Dresde pour une **croisière sur l'Elbe jusqu'au château de Pillnitz**.

Déjeuner libre et transfert vers l'aéroport de Prague (environ 2h de route).

En soirée, envol vers Bruxelles Zaventem, à bord de la compagnie aérienne Brussels Airlines. Dîner libre à bord.

Arrivée en fin de soirée à Bruxelles.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

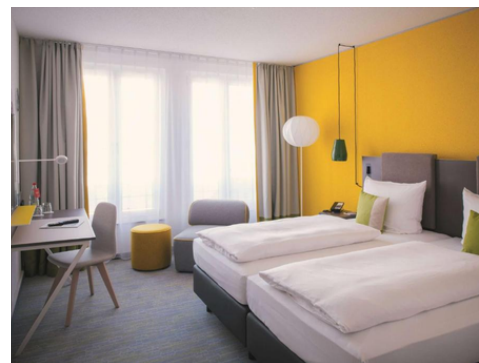


HEBERGEMENTS

HOTEL VIENNA HOUSE EASY BY WYNDHAM 4* - LEIPZIG

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel est situé à proximité du centre-ville de Leipzig, avec un accès aisé aux principaux sites touristiques. L'établissement propose une ambiance contemporaine et décontractée, associée à un design moderne et fonctionnel. Les chambres, confortables et bien équipées, offrent un cadre agréable pour un séjour urbain à Leipzig.



STEIGENBERGER HOTEL DE SAXE 4* - DRESDE

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel est situé sur la place du Neumarkt, au cœur du centre historique de Dresde, à proximité immédiate de la Frauenkirche. L'établissement allie élégance classique et confort moderne. Il propose des chambres confortables et bien équipées, offrant un point de départ idéal pour découvrir les principaux sites culturels de la ville.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'une carte d'identité en cours de validité. Pour les autres nationalités, veuillez consulter les ambassades.

Les visites des sites et des centres historiques se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

- | | |
|--|--|
| ☐ PRESTO JUSQU'AU 30/04 | PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 2.495 € |
| ☐ A PARTIR DU 01/05 | PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 2.645 € |
| ☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : | 350 € |

CE PRIX COMPREND

- ✎ Les vols avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines, en classe économique
- ✎ Les transferts en bus climatisé
- ✎ Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels 4* mentionnés ou similaires
- ✎ Les repas mentionnés au programme
- ✎ Les visites, droits d'entrées et excursions prévues au programme
- ✎ Les services d'une guide locale parlant français
- ✎ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✎ La prime du Fonds de Garantie
- ✎ Les taxes d'aéroport (à ce jour : ± 70 € sous réserve de modification de la compagnie aérienne)
- ✎ La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ✎ Les déjeuners
- ✎ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✎ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 23-12-2025

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: LEIPZIG ET DRESDE, À L'OCCASION DE L'EXPO LE CORREGELA LIBRE ART - DU 14 AU 18 OCTOBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT: _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT: _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: ☐ DOUBLE (1 LIT) ☐ TWIN (2 LITS) ☐ DOUBLE (à partager) ☐ SINGLE

LE PRIX*

☐ PRESTO JUSQU'AU 30/04 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 2.495 €

☐ A PARTIR DU 01/05 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 2.645 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : 350 €

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: LEIPZIG ET DRESDE, À L'OCCASION DE L'EXPO LE CORREGE LA LIBRE ART - DU 14 AU 18 OCTOBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

ANNULATION (HORS COVID)

PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID)

PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **14 septembre 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team S.A.

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : LE CORREGE VLL- D.4009

En cas de paiement par carte de credit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)

Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

